

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2107

Convention de partenariat entre la Ville de Lyon et le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés pour l'organisation de la journée régionale du 31 mai 2016

Direction de l'Action Sociale

Rapporteur : Mme RIVOIRE Françoise

SEANCE DU 6 JUIN 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 8 JUIN 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 MAI 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 10 JUIN 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 15 JUIN 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme NACHURY (pouvoir à M. HAVARD), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), M. COULON (pouvoir à M. TOURAINE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/2107 - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE LYON ET LE RESEAU FRANCOPHONE DES VILLES AMIES DES AINES POUR L'ORGANISATION DE LA JOURNEE REGIONALE DU 31 MAI 2016 (DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE -)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 mai 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon a rejoint le Réseau Mondial Villes Amies des Aînés de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en septembre 2010. Elle fait partie des membres fondateurs du Réseau Francophone Villes Amies des Aînés créé en 2012 et siège en tant que secrétaire au sein du Bureau.

C'est une volonté politique clairement exprimée qui permet de mettre les seniors au cœur de la vie de la Cité et de créer une dynamique de solidarité intergénérationnelle. La mobilisation de Lyon se construit également grâce à des partenaires engagés sur le terrain et au travers d'un formidable tissu associatif local.

La journée du 31 mai 2016 intitulée « Journée régionale du Réseau francophone des Villes Amies des Aînés », organisée à Lyon, est un temps de partage de réflexions et d'actions sur la base de témoignages, tables rondes ou d'échanges interactifs plus particulièrement centré autour de la mobilité et du vieillissement.

La journée est organisée par la Ville de Lyon, en partenariat avec le Réseau francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA). Une convention détaille le partenariat mis en place entre la Ville de Lyon et le Réseau francophone des Villes Amies des Aînés quant à l'organisation de la journée et à ses aspects financiers.

Vu la délibération du 26 mai 2014 désignant Mme Françoise Rivoire en tant que représentante titulaire pour représenter la Ville de Lyon au sein de l'Assemblée générale du RFVAA pour la durée du mandat en cours ;

Vu les statuts de l'Association adoptés par l'Assemblée Générale du 17 avril 2015 ;

Vu la décision n° 2016/03 de M. le Maire sur la poursuite de l'adhésion de la Ville de Lyon à l'Association Réseau Francophone Villes Amies des Aînés jusqu'à la fin du mandat ;

Vu ladite convention ;

Ouï l'avis de la commission Affaires Sociales, Solidarité, Santé ;

DELIBERE

1- La convention de partenariat susvisée, établie entre la Ville de Lyon et le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés, pour l'organisation de la journée régionale des Villes Amies des Aînés du 31 mai 2016 à Lyon, est approuvée.

2- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention et tout document s'y rapportant.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

F. RIVOIRE